



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Urgence sanitaire dans les CRA

Question écrite n° 39843

Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge interroge M. le ministre de l'intérieur sur la circulaire DPM/CT/DH/DLPAJ/DEF/GEND n° 99-677 du 7 décembre 1999 relative au dispositif sanitaire mis en place dans les centres de rétention administrative (CRA). Cette circulaire, qui n'est plus adaptée, et qui a d'ailleurs été abrogée en 2017, sert cependant toujours de référence, puisque le texte amené à lui succéder n'a toujours pas été publié. Cela aurait dû être fait au début de l'année, comme s'y était engagée Mme Marlène Schiappa devant la commission des lois de l'Assemblée nationale le 19 octobre 2020. Or ce n'est toujours pas le cas. Face à l'urgence sanitaire dans les CRA, elle lui demande de bien vouloir lui dire quand cette nouvelle circulaire sera enfin publiée.

Données clés

Auteur : [Mme Élodie Jacquier-Laforge](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39843

Rubrique : Lieux de privation de liberté

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juin 2021](#), page 5142

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)